

Zeitschrift:	Schweizerische Zeitschrift für Religions- und Kulturgeschichte = Revue suisse d'histoire religieuse et culturelle = Rivista svizzera di storia religiosa e culturale
Herausgeber:	Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte
Band:	117 (2023)
Artikel:	De la rupture du Kulturkampf à la réouverture de la Nonciature à Berne (1873-1920)
Autor:	Planzi, Lorenzo
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1053213

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De la rupture du *Kulturkampf* à la réouverture de la Nonciature à Berne (1873–1920)

Lorenzo Planzi

Dans l'histoire contemporaine de l'Église, le caractère exceptionnel de l'absence de rapports diplomatiques officiels entre Suisse et Saint-Siège, dans les années 1873–1920, n'est certes pas un cas unique. Entre 19^{ème} et 20^{ème} siècle, plusieurs nonciatures ont totalement disparu, comme celles qui existaient dans les anciens États italiens (basés à Turin, Florence, Naples et Modène), d'autres ont surgi, et d'autres encore «ont été supprimées, après de longues années d'activité, pour être rétablies après une période plus ou moins longue»¹. Il suffit de songer à l'Italie de 1870 après le *Risorgimento* ou à la France d'après la séparation des Églises et de l'État en 1904, ou encore au Portugal entre 1910 et 1918. Mais cette phase critique revêt pour la Suisse une physionomie particulière, modelée par les aléas politiques et religieux, par les rapports entre partis et confessions, mais également par la compréhension que l'Église développe d'elle-même. Au cours du 19^e siècle, les relations entre la Suisse et le Saint-Siège se font de plus en plus compliquées, en raison des conflits croissants opposant le radicalisme politique et la romanité catholique. La rupture à proprement parler survient dans le contexte du *Kulturkampf*, qui s'étend en terre helvétique, au soir du long pontificat de Pie IX, avec la déposition de l'évêque de Bâle Eugène Lachat (janvier 1873) et avec l'exil en France imposé au vicaire apostolique de Genève Gaspard Mermillod (à partir de février 1873), ainsi qu'avec la création de l'Église catholique-chrétienne. La chute de l'État pontifical en 1870 affaiblit davantage, aux yeux du Conseil fédéral, la légitimité de la Nonciature.

Dans son encyclique *Etsi multa luctuosa* du 21 novembre 1873, le pape Pie IX condamne vigoureusement les discriminations subies par l'Église dans plusieurs Cantons, qui auraient «subverti tout ordre et arraché les fondations mêmes de

¹ Giuseppe De Marchi, *Le Nunziature apostoliche dal 1800 al 1956*, Roma 1957, XV, traduit de l'italien (trad. i.).

l'institution de l'Église du Christ, non seulement contre toute règle de justice mais aussi contre leurs engagements publics». Pie IX condamne les cas de Genève et de Bâle. Mais les plaintes, selon le Pape, «ont été complètement négligées [...] et même, aux outrages infligés précédemment, ils en ajoutèrent de nouveaux et de plus graves.»² Le Conseil fédéral décide, dans sa séance du 12 décembre 1873, la suppression des rapports diplomatiques avec le Saint-Siège. Que révèle le procès-verbal de cette séance? Le gouvernement relève que, si l'encyclique de Pie IX s'était occupée seulement de doctrine, elle n'aurait donné à Berne aucun motif de s'en occuper, «vu qu'il a considéré et protégé la liberté de croyance en tout temps et précisément aussi à l'occasion des discussions actuelles sur la révision [constitutionnelle]». Mais *Etsi multa luctuosa*, selon la perception de la majorité du Conseil fédéral, serait allée au-delà: «face à des accusations si graves, il relève du devoir du Conseil fédéral, et son honneur le requiert, de considérer qu'une représentation diplomatique permanente du Saint-Siège en Suisse, est devenue inutile.»³ En février 1874, le départ du dernier chargé d'affaires à la Nonciature de Lucerne, Mgr Giovanni Battista Agnozzi, marque le début d'une vacance diplomatique qui prendra fin seulement en 1920.

Le 1^{er} septembre 1920, le pape Benoît XV nomme Mgr Luigi Maglione en tant que premier nonce à Berne. Son rôle est d'assurer le lien entre le Saint-Siège et les diocèses suisses, mais aussi les relations diplomatiques avec les autorités politiques. Toutefois, pour une réciprocité, il faudra attendre des temps plus récents. Mais l'automne 1920 reste, cependant, le tournant heureux d'une histoire complexe et controversée, souvent oubliée, celle de la spectaculaire interruption des relations diplomatiques entre la Suisse et le Saint-Siège, du *Kulturkampf* jusqu'à la fin de la Première guerre mondiale.

Quatre pontificats dans leurs rapports à la Suisse

La perception que l'Église catholique développe, entre centre et périphérie, de ses rapports avec la Suisse, à l'époque de l'absence des relations diplomatiques (1873–1920), est un champ de recherche à approfondir. La rupture une fois consommée, comment l'Église, universelle à Rome et particulière en Suisse, perçoit-elle ses contacts avec Berne durant une période cruciale pour le destin de l'Europe? Selon l'historiographie, dans la diplomatie religieuse, «les outils et les enjeux sont les mêmes que ceux de la diplomatie culturelle, car les religions, à travers leurs représentants, utilisent leurs représentations, leur foi, leurs croyances

² Pie IX, *Etsi multa luctuosa*, Rome, 21.11.1873, (trad. i.).

³ Dodis.ch/42009: Bundesarchiv Bern (E 1004 1/95), Protokoll der Bundesratssitzung vom 12.12.1873, traduit de l'allemand (trad. a.).

[...]: leur influence dans le monde, la paix, et la défense des identités. Évidemment, elles exercent aussi leur force sur les relations internationales en dehors des voies officielles et diplomatiques.»⁴ De quelle façon négocie-t-on donc ces rapports en dehors des canaux officiels? Comment se regardent les pontifes romains et le Conseil fédéral? Comment parvient-on, finalement, à la réouverture de la Nonciature en 1920?

Une première réponse à ces interrogations a été donnée par le livre trilingue *Le Pape et le Conseil fédéral. De la rupture en 1873 à la réouverture de la Nonciature à Berne en 1920*,⁵ publié en 2020. Mais cette contribution voudrait interroger les relations officieuses entre Berne et le Vatican, à travers l'angle particulier de leur perception par l'Église catholique, universelle et particulière, y compris dans les rapports entre magistère romain et catholiques suisses. Dans ce cadre, des impulsions précieuses nous arrivent du processus de renouvellement de l'histoire diplomatique actuelle qui prend en compte l'histoire religieuse et celle du Saint-Siège, mais également l'histoire politique et culturelle. À titre d'exemples, les travaux italophones de Diego Pinna⁶ sur le pontificat de Léon XIII et de Roberto Regoli et Paolo Valvo⁷ sur le Saint-Siège au début de la Grande guerre ont récemment mis l'accent sur cette nouvelle orientation, de même que les contributions germanophones de Jörg Ernesti⁸ et d'Hubert Wolf⁹. Dans l'histoire francophone, des pistes ont été ouvertes, en termes de *global history*, par les travaux de Laurence Badel¹⁰ et Olivier Sibre¹¹. Les enjeux d'une approche

⁴ Robert Frank (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris 2012, 408.

⁵ Lorenzo Planzi, *Il Papa e il Consiglio federale. Dalla rottura nel 1873 alla riapertura della Nunziatura a Berna nel 1920*/Der Papst und der Bundesrat. Vom Bruch 1873 zur Wiedereröffnung der Nuntiatur in Bern 1920/*Le Pape et le Conseil fédéral. De la rupture en 1873 à la réouverture de la Nonciature à Berne en 1920*. Locarno 2020. Voir aussi: Chenaux Philippe, *Le catholicisme suisse entre deux âges (1880–1920)*, in: Guy Bedouelle/François Walter, *Histoire religieuse de la Suisse. La présence des catholiques*, Fribourg/Paris 2000, 321–337.

⁶ Diego Pinna, *Il Gran Consiglio della Chiesa. Leone XIII e la Congregazione degli Affari ecclesiastici straordinari (1878–1887)*, Roma 2021.

⁷ Roberto Regoli/Paolo Valvo, *Tra Pio X e Benedetto XV. La diplomazia pontificia in Europa e America Latina nel 1914*, Roma 2018.

⁸ Jörg Ernesti, *Friedensmacht. Die vatikanische Außenpolitik seit 1870*, Freiburg/Basel/Wien 2022.

⁹ Hubert Wolf, *Das Papsttum vor den Herausforderungen der Moderne*, in: Stefan Weinfurter/Volker Leppin/Christoph Strohm/Hubert Wolf/Alfred Wieczorek (Hg.), *Die Päpste und ihr Amt zwischen Einheit und Vielfalt der Kirche. Theologische Fragen in historischer Perspektive (Die Päpste 4)*, Regensburg 2017, 229–244.

¹⁰ Laurence Badel, *Diplomatiess européennes. XIX^e–XXI^e siècles*, Paris 2021.

¹¹ Olivier Sibre, *Pour une étude systémique de la diplomatie du Saint-Siège*, in: Dominique Avon (dir.), *Faire autorité. Les religions dans le temps long et face à la modernité*, Rennes 2017, 183–193. Cf. aussi: Marie Levant/Laura Pettinaroli/Olivier Sibre Olivier, *Le Vatican, acteur global au XX^e siècle: le tournant des années Pie XII*, Rennes 2022.

globale de la diplomatie pontificale montrent comment l'histoire de l'Église peut se nourrir des croisements disciplinaires avec l'histoire sociale, politique, culturelle. Il s'agit d'une approche historiographique capable de faire dialoguer les perspectives locales et universelles:

«Le gouvernement pontifical a ses cartes, sa vision du monde, au regard de sa mémoire bimillénaire, et d'une mission religieuse et spirituelle profondément inscrite dans l'histoire politique et culturelle non seulement de l'Europe mais de l'ensemble des continents.»¹²

Les sources d'une telle approche sont donc, inévitablement, locales et universelles, en provenant de la Suisse comme de la Cité du Vatican, des Archives de la Secrétairerie d'État du Saint-Siège et, plus précisément, de la Sacrée Congrégation pour les Affaires ecclésiastiques extraordinaires, mais aussi des Archives apostoliques vaticanes, des Archives de la Congrégation pour la Doctrine de la foi et des Archives fédérales à Berne, sans oublier les Archives diocésaines suisses. Comment la diplomatie de l'Église, au cours des pontificats de Pie IX (jusqu'en 1878), de Léon XIII (1878–1903), de Pie X (1903–1914) et de Benoît XV (dès 1914), se met-elle à l'écoute de l'histoire des rapports entre Église et société en Suisse? Est-ce que l'histoire devient, d'une certaine façon, un laboratoire pour l'auto-compréhension de l'Église? Et de quelle façon cette auto-compréhension se traduit dans la réparation de rapports interrompus avec Berne?

L'Église rempart avec Pie IX (jusqu'en 1878) et le Kulturkampf

Entre la Suisse et le Saint-Siège, les relations diplomatiques subissent «un brutal coup de balais en 1873.»¹³ Le contexte est celui de la «lutte entre les cultures» libérale-radicale et catholique-conservatrice qui caractérise le *Kulturkampf*. La modernisation des États européens constitue l'arrière-plan d'une violente redéfinition des relations entre l'Église, dont les institutions s'entremêlent depuis des siècles avec le pouvoir politique, et l'État, qui revendique au contraire une nette séparation. Cette confrontation entre conservatisme et libéralisme conduit, en Suisse, à un conflit ouvert. L'action parfois violente des gouvernements de Cantons comme Berne, Genève ou encore Argovie à l'encontre de l'Église catholique romaine amène les évêques suisses, dans un rapport d'août 1873, à parler d'une «persécution ouverte»¹⁴.

¹² Sibre, Pour une étude systémique (voir note 11), 184.

¹³ Archivio Apostolico Vaticano (AAV), Arch. Nunz. Berna, b. 9, fasc. 3, Relazione finale di Maglione al card. Gasparri, 16.7.1926 (trad. i.).

¹⁴ AA.EE.SS, Svizzera I, 330/179, Protestation des évêques de la Suisse, 1873, 5.

Au lendemain de la fermeture de la Nonciature de Lucerne, l'Église de Pie IX se perçoit comme un *rempart* face à cette «persécution ouverte». Mais les tentatives du Saint-Siège de suivre et d'influencer la vie politique et religieuse suisse restent pourtant encore sans coordination entre elles:

«À la mort de Pie IX l'activité diplomatique du Saint-Siège laisse beaucoup à désirer, tant en qualité qu'en quantité [...] les représentants pontificaux nommés par Pie IX et Antonelli n'étaient souvent pas à la hauteur des circonstances, ne possédaient que des informations unilatérales et agissaient en ordre dispersé.»¹⁵

Cela est vrai, d'après les sources, également dans le cas de la Suisse. À partir de Rome aussi, Mgr Agnozzi, précédemment chargé d'affaires à Lucerne, continue de vouloir influencer l'épiscopat suisse. Ainsi, en 1876, il demande aux évêques de condamner l'ordination du premier évêque de l'Église vieille-catholique, Eduard Herzog.¹⁶ Mais la romanité de Mgr Agnozzi se heurte à la «suissitude» des évêques du pays: «Cette ingérence de Monseigneur Agnozzi dans l'accomplissement de nos devoirs épiscopaux est blessante pour nous: on dirait que pour les remplir il est nécessaire qu'il vienne nous les rappeler et nous indiquer même la manière de le faire»,¹⁷ confie l'évêque de Bâle Mgr Lachat dans une lettre à son confrère de Saint-Gall, Carl Johann Greith.

Les sources révèlent comment l'Église rempart reste, avec le pape Pie IX, fermée et imperméable à tout dialogue, même officieux, avec les autorités fédérales. Mais la tutelle vaticane se heurte généralement à une certaine réserve des évêques suisses, qui préfèrent traiter directement avec les autorités fédérales, sans passer par le Saint-Siège. Entre fidélité à Rome et loyauté à Berne, les évêques de Suisse hésitent. Ils évitent d'attaquer explicitement la nouvelle Constitution du 19 avril 1874, malgré ses articles contre les jésuites et contre les couvents. Chaque année cependant, à l'invitation du Saint-Siège, les évêques se réunissent en assemblée. En janvier 1878, ils se retrouvent à Fribourg, sous la présidence de l'évêque de Lausanne Étienne Marilley. De cette réunion fribourgeoise naît un très détaillé *Rapport adressé au Saint-Siège sur la situation de l'Église en Suisse*, qui énumère «toutes les oppressions qu'un radicalisme intolérant, secondé par un protestantisme traiteur, a pu inventer, pour anéantir un peuple qui est, et qui veut rester

¹⁵ Roger Aubert, *La Chiesa e la società industriale (1878–1922)*, in: *Storia della Chiesa*, vol. XII/I, Cinisello Balsamo 1990, 148.

¹⁶ Cf. Sarah Scholl, *En quête d'une modernité religieuse. La création de l'Église catholique-chrétienne de Genève au cœur du Kulturkampf (1870–1907)*, Neuchâtel 2015.

¹⁷ Archives diocésaines de Lausanne, Genève et Fribourg, cart. E 8, fasc. 1876–1880, Lachat à Greith, 20.8.1876.

catholique»¹⁸. Pour la première fois est soulevée la question d'une Université catholique en Suisse: «On sait, au premier coup d'œil jeté sur les circonstances actuelles, combien une université catholique serait désirable en Suisse.»¹⁹ Mais si les évêques s'en prennent aux radicaux et aux protestants, ils montrent de la prudence et de la modération en relation avec le Conseil fédéral, qu'ils n'attaquent jamais explicitement dans les plus de quarante pages que compte le rapport. Entre les lignes, on entrevoit que leur stratégie, typiquement suisse, est de promouvoir la liberté de culte et de conscience, pour faire valoir les droits de l'Église catholique.

Si les évêques restent prudents, la tension entre le Conseil fédéral et le Saint-Siège est par contre perceptible à l'occasion de la mort du pape Pie IX, le 7 février 1878. Une première nouvelle parvient au président de la Confédération Carl Schenk, le même jour, de la part du ministre du Roi d'Italie à Berne, le sénateur Melegani: «Le Pape est au plus mal, on dit même qu'il est mort aujourd'hui vers les 2 hs – Toutes les dispositions sont prises pour assurer la liberté matérielle et morale du Gouvernement provisoire de l'Église et du Conclave.»²⁰ Un jour plus tard parvient à Berne la confirmation de la Légation suisse en Italie: «Le Pape Pie IX est mort hier au soir à 5 heures trois quarts [...]. Il paraît que c'était un évanouissement permanent.»²¹ Le Collège des cardinaux envoie au Conseil fédéral, du Vatican, l'annonce officielle de la mort du Pape, mais de manière indirecte, en passant par le nonce à Paris qui remet la missive en latin à l'ambassadeur de Suisse en France.²² Mais le gouvernement fédéral décide, cependant, de ne pas répondre aux cardinaux, en adoptant d'une certaine façon l'attitude du rempart.

L'Église réconciliatrice avec Léon XIII (1878–1903) et le dialogue relancé à travers la diplomatie des «petits pas»

Un mois plus tard, c'est le tour de l'élection du pape Léon XIII, en la personne de l'archevêque de Pérouse Gioacchino Pecci, profil plus modéré, considéré même comme un rebelle par le puissant cardinal Giacomo Antonelli, secrétaire d'État de Pie IX. Passant à travers le canal français, à savoir par le nonce et l'ambassadeur suisse à Paris, le nouveau Pape signe de sa main une lettre adressée au président de la Confédération:

¹⁸ AA.EE.SS, Svizzera I, 333/180, Rapport adressé au St-Siège sur la situation de l'Église Catholique en Suisse, 1.

¹⁹ Ibidem, 10.

²⁰ Bundesarchiv Bern (BA), Dossier E2#1000/44#915*, Päpste und Kardinäle, 1855–1893, Melegani à Schenk, 7.2.1878.

²¹ Ibidem, Piada au Département politique, 8.2.1878.

²² Cf. ibidem, Légation de Suisse en France au Conseil fédéral, 14.2.1878.

«*Nobilis Vir salutem*. Élevés par volonté divine, sans pourtant aucun mérite de Notre part, à la sublime Chaire du Prince des Apôtres, Nous prenons soin d'en faire part à Votre Excellence, espérant fermement que cette annonce personnelle par nos soins pourra rencontrer Votre reconnaissance et appréciation. Nous sommes toutefois affligés de ce que les relations amicales qui un jour existaient entre le Saint-Siège et la Confédération helvétique aient subi, ces dernières années, une déplorable interruption et que *déplorable* aussi soit la situation de la Religion catholique en Suisse. Confiant dans les sentiments de justice qui animent Votre Excellence et le peuple helvétique, nous espérons que l'on ne tardera pas à trouver des remèdes opportuns et efficaces à ces maux, et dans cette douce espérance, nous implorons pour Vous du Seigneur la plus grande abondance des dons célestes, en ce que nous le supplions de daigner Vous unir à Nous avec les liens de la charité la plus parfaite.»²³

Le Conseil fédéral, après un mois d'hésitation, se laisse convaincre par trois lettres de l'ambassadeur suisse à Paris, Johann Konrad Kern, de répondre à Léon XIII, «par Paris», en date du 5 avril: «C'est avec le plus haut intérêt que le Conseil fédéral suisse a pris acte de cette communication. Aussi ne veut-il pas laisser passer cette occasion de présenter à Votre Sainteté, avec des meilleurs remerciements pour le bref dont Elle l'a honoré, des félicitations les plus sincères.» Et il ajoute:

«En ce qui concerne la situation de la Religion catholique en Suisse, que Votre Sainteté qualifie de déplorable, le Conseil fédéral doit relever ici que cette religion jouit, comme tous les autres cultes, de la liberté garantie par la Constitution, sous la seule réserve que les autorités ecclésiastiques n'empêtent ni sur les droits et compétences de l'État ni sur les droits et libertés des citoyens.»²⁴

Comment l'Église de Léon XIII perçoit-elle cette réponse de Berne? Le pontificat de Léon XIII mènera à de petits pas, mais significatifs, qui amélioreront les relations officieuses entre Berne et le Saint-Siège. «En simplifiant, on dirait qu'au défenseur d'une morale intransigeante succède le champion d'une morale de compromis.»²⁵ Le nouveau pape croit en une Église *réconciliatrice*, en se mettant d'une certaine façon à l'écoute de l'histoire, ayant bien compris que la reconquête du pouvoir temporel perdu en 1870 ne peut plus être une stratégie visionnaire face à une société en mutation. Le Conseil fédéral entre, à son tour, dans la logique de cette possibilité de réconciliation. Bien qu'il refuse de renouer les liens, il se propose, à partir de 1878, de faciliter la transmission au Vatican de certains dossiers de la part des Cantons.

Les tâches diplomatiques officieuses sont en même temps négligées par les évêques, mais assumées, curieusement, par des mandataires laïcs. C'est l'un d'entre eux, l'ambassadeur autrichien à Berne Franz von Ottenfels, qui conseille

²³ Ibidem, Leone XIII a Schenk, 20.2.1878 (trad. i.).

²⁴ Ibidem, projet de lettre du Conseil fédéral, 5.4.1818.

²⁵ Gilles Ferragu, Philosophie et diplomatie: le Saint-Siège et l'invention du concept de «puissance morale», in: Histoire, économie & société, 2 (2014), 97.

à Rome l'envoi d'un agent secret en Suisse, sous couvert d'un simple voyage de tourisme. Une mission secrète est effectivement mise sur pied en 1883. Le pape Léon XIII en charge un jeune diplomate romain, Mgr Domenico Ferrata, qui débarque à Berne, à l'âge de 36 ans, dans l'incognito le plus absolu, avec la délicate «mission toute privée» en terre helvétique «de rétablir en ce pays la paix religieuse».²⁶ Le regard que le jeune diplomate porte sur la Suisse est admiratif:

«Son histoire, ses grandioses montagnes si pittoresques, ses lacs enchanteurs et ses fleuves magnifiques, les mœurs variées de ses habitants fournissent une abondante matière à qui veut parler de ce pays. Il est petit, mais actif, plein de fraîcheur et de vie. Peu d'autres régions au monde offrent autant d'intérêt au voyageur. Situé entre l'Allemagne, la France, l'Italie et l'Autriche, il participe à la civilisation de chacune de ces nations, tout en gardant son type particulier et distinct, grâce à ses traditions, à son tempérament et à son régime démocratique.»²⁷

Ses missions réconciliatrices en Suisse permettent de résoudre les crises vécues dans le diocèse de Bâle et au Tessin, avec la création d'une administration apostolique à Lugano, confiée à l'ancien évêque de Bâle, Eugène Lachat. Cette opération est illustrée par le futur cardinal genevois Gaspard Mermillod de la manière suivante: «Les catholiques du Tessin peuvent se réjouir de la convention du 16 mars. Elle crée dans le Tessin un vrai diocèse, sans le nom; c'est comme une bouteille pleine d'excellent champagne, à laquelle il ne manquerait que l'étiquette.»²⁸

La cité de Calvin revêt un rôle emblématique, durant ces années de rupture, dans les rapports compliqués entre la Suisse et le Saint-Siège. À Genève, le conflit entre radicalisme politique et romanité catholique s'exacerbe. La figure de Gaspard Mermillod est, comme déjà anticipé, au cœur des rapports officieux, ou plutôt des confrontations officielles entre la Rome catholique et la Rome protestante.²⁹ Expulsé de la Suisse pendant dix ans, il y rentre en 1883, en tant qu'évêque de Lausanne et Genève, avec résidence à Fribourg. Il est l'inspirateur de l'Union catholique d'études sociales et économiques de Fribourg, qu'il préside de 1884 à 1889, et qui jouera un rôle important dans la préparation de l'encyclique sociale *Rerum novarum*, publiée en 1891 par le pape Léon XIII.³⁰ De Rome, Mgr Mermillod annonce au Conseil fédéral, le 20 mai 1890, la décision du Pape de le créer

²⁶ Dominique Ferrata, Mémoires, Roma 1920, vol. I, 66.

²⁷ Ibidem, 69.

²⁸ Ibidem, 229.

²⁹ Cf. François Fleury, Vie de Gaspard Mermillod. De Genève à Fribourg par les routes de l'exil, éditée par Paul-Bernard Hodel, Fribourg 2017.

³⁰ Cf. Philippe Chenaux, La réception de l'encyclique en Suisse, in: «Rerum Novarum». Écriture, contenu et réception d'une encyclique, Rome 1997.

cardinal lors du consistoire de juin 1890, indiquant comme motifs pour cette nomination la prédilection spéciale de Léon XIII pour la Suisse et ses efforts pour la paix religieuse et sociale: «il connaît l'importance de notre pays, placé au centre de l'Europe, comme il comprend son indépendance et ses libertés.»³¹

Un pas ultérieur vers le dégel des rapports entre Berne et le Vatican est donc accompli en 1890, quand Gaspard Mermillod est inopinément créé cardinal par le pape Léon XIII. Le Conseil fédéral reçoit à Berne, avec tous les honneurs, le nouveau cardinal suisse. L'Église réconciliatrice de Léon XIII suit de près la régie des rapports officieux entre Berne et le Vatican, grâce à une diplomatie orientée vers la transaction, conduisant à des améliorations, petites mais significatives: des missions à Berne de Mgr Ferrata à la création cardinalice de Mermillod. L'élection au Conseil fédéral du catholique conservateur Joseph Zemp en 1891 ouvre également la voie à une intégration progressive de la minorité confessionnelle catholique. Sur la voie de la réconciliation des catholiques avec la patrie se révèle, comme une inspiration, le culte de Nicolas de Flüe: le 400^e anniversaire de la mort de l'ermite est solennellement célébré dans le Canton d'Obwald, en présence d'une délégation du Conseil fédéral.³² Tandis que se multiplient les demandes de canonisation, les évêques suisses demandent au Pape «de prendre à cœur cette cause si importante pour l'Église en Suisse»³³.

L'option de Léon XIII d'une reprise d'un dialogue alors interrompu depuis des décennies avec le monde scientifique contemporain, et le désir des catholiques suisses de poursuivre une politique de modernisation et de rapprochement culturel convergent, en 1889, dans la fondation de l'Université de Fribourg. L'intégration des catholiques en Suisse passe, en effet, aussi par la formation académique. Le futur cardinal Gaspard Mermillod et le conseiller national des Grisons Caspar Decurtins sont parmi les premiers promoteurs de l'Université, ayant en vue pour les jeunes Suisses une formation conforme à des valeurs nationales et catholiques, en Suisse, à fin d'éviter leur fuite vers des institutions académiques étrangères. Dans un projet présenté au Saint-Siège en 1887, Mermillod observe:

«Des hommes politiques protestants et libéraux nous ont affirmé qu'ils verraient avec plaisir de jeunes suisses catholiques se destinant à l'étude de la jurisprudence, de la médecine et des sciences, avoir en Suisse une éducation en rapport avec nos

³¹ BA, E 22#1000/134#1672*, Ernennung des Bischofs Mermillod z. Kardinal, Mermillod au Conseil fédéral, 20.5.1890.

³² Cf. Lorenzo Planzi, Deux miracles fribourgeois de 1885 au dossier de la canonisation, in: Jean-Marc Pürro (dir.), *L'Ermythe national. Images et usages fribourgeois de Nicolas de Flue*, Fribourg 2017, 91–102.

³³ Archives de la Conférence des évêques suisses, Fribourg, Pos. 01-4-401, Lachat à Jacobini, 28.8.1884.

institutions nationales et en accord avec leur conscience; bien des hommes politiques y voient même une question de patriotisme et d'indépendance pour notre pays, menacé par la tentation de l'Allemagne, de l'Italie ou de la France.»³⁴

Le futur cardinal suisse voit, dans la naissance de cette institution académique, comme un sceau apposé à l'intégration de la minorité catholique suisse dans la culture nationale suisse.

Ce n'est pas un secret: Mermillod désirerait l'indépendance de la future Université par rapport à l'État. Mais il se confronte au conseiller d'État fribourgeois Georges Python, élu au gouvernement cantonal en 1886, qui parvient à convaincre le pape Léon XIII de son projet d'Université d'État, catholique de fait, mais non de droit, selon la seule formule compatible à ses yeux avec le droit suisse. Ainsi est fondée en 1889 l'Université catholique de Fribourg, dont la Faculté de théologie, ouverte en automne 1890, est confiée à l'Ordre dominicain, qui se propose d'être une place forte de la reconquête culturelle de la pensée catholique néo-thomiste promue par l'encyclique *Aeterni Patris* de 1879.³⁵ «C'est pourquoi le gouvernement a reconnu à Sa Sainteté ou avec son agrément au Général des Dominicains le droit de nomination des Professeurs. En organisant ainsi la Faculté, le Gouvernement croit avoir donné au Saint-Siège toutes les garanties»³⁶, écrit Decurtins au Saint-Siège. La création de l'Université de Fribourg en 1889 est certainement la plus importante conquête de Léon XIII pour la Suisse.

Les efforts diplomatiques de l'Église réconciliatrice de Léon XIII sont appréciés par le gouvernement de Berne, comme en témoigne le télégramme que le président de la Confédération Numa Droz envoie au Pape le 1^{er} janvier 1888, à l'occasion de ses cinquante ans de sacerdoce: «Puisse-t-il être donné à Votre Sainteté de poursuivre longtemps encore le cours d'une vie marquée par la plus grande sagesse dans l'administration de l'Église et par un esprit élevé de conciliation dans les rapports de l'Église avec les gouvernements.»³⁷ La presse fait écho avec enthousiasme à ces échanges épistolaires entre le Pape et le Conseil fédéral. Le quotidien *La Tribune de Genève*, par exemple, commente en ces termes le télégramme de février 1893: «Malgré le gouffre profond qui nous sépare de la papauté, nous ne serons point de ceux qui feront un grief à l'autorité fédérale de ce témoignage courtois de politesse à l'égard du titulaire actuel du siège pontifical.

³⁴ AA.EE.SS., Svizzera II, 232/398, Projet d'Université à Fribourg présenté par Mgr Mermillod en 1887.

³⁵ Cf. Serge-Thomas Bonnino, Le fondement doctrinal du projet léonin, in: Philippe Levillain, Jean-Marc Ticchi (dir.), *Le pontificat de Léon XIII, renaissances du Saint-Siège?* Rome 2006, 267–274.

³⁶ AA.EE.SS., Svizzera II, 421/238, Decurtins à Ferrata, 16.1.1890.

³⁷ BA, E 2#1000/44#915*, Kirchenstaat (Vatikan), «Priester- und Bischofsjubiläum des Papes Leo XIII», Droz à Léon XIII, 1.1.1888.

Nous ne pouvons oublier que Léon XIII est un vieillard et que son âge nous le rend vénérable et sacré.» Curieusement, le journal genevois fait l'éloge du Pape pour avoir réussi à apaiser les blessures du Kulturkampf, en particulier à Genève, mais surtout pour avoir cherché «d'être aussi libéral que peut l'être un pape»³⁸. À la mort de Léon XIII, le 20 juillet 1903, suit un télégramme de condoléances de la part du Conseil fédéral. Cependant, pour la disparition de son successeur Pie X, en 1914, on mettra même en berne le drapeau sur le Palais fédéral. Un dernier signe de rapprochement, malgré un blocage, ou plutôt un durcissement des relations au plan diplomatique, s'observe précisément durant le pontificat anti-moderniste du pape Pie X.

*L'Église doctrinale avec Pie X (1903–1914), à travers la réception
du modernisme à l'Université de Fribourg*

Le nouveau pape Pie X, au siècle Giuseppe Sarto, précédemment patriarche de Venise, ne manque pas de notifier son élection au Conseil fédéral, par un télégramme du 4 août 1903. Le gouvernement suisse répond, en date du 11 août 1903, formant les vœux «que la Providence Lui accorde un long et heureux pontificat et pour qu'Elle contribue à assurer à tous les pays l'inestimable bienfait de la paix religieuse»³⁹. Dans cette nouvelle période du pape Sarto, dont le parcours biographique est étranger au monde de la diplomatie, les dossiers concernant la Suisse, de 1903 à 1914, diminuent drastiquement dans les échanges de correspondance conservés au Vatican. Pie X reste sur la réserve à l'égard du gouvernement suisse, comme plus généralement des autres gouvernements européens, dès lors que la diplomatie du Saint-Siège, conduite par le nouveau cardinal Secrétaire d'État Rafael Merry del Val, considère désormais tout accord avec les États comme un affaiblissement des prérogatives papales. Les traces des liens entre le Saint-Siège et la Suisse durant le nouveau pontificat sont rares dans les Archives vaticanes (et suisses), et concernent presque exclusivement les successions épiscopales et la lutte contre le modernisme.

L'Église de Pie X dans sa perception de la Suisse, lointaine de la diplomatie, apparaît toute *doctrinale*. Avec l'encyclique *Pascendi Dominici gregis* de 1907, Pie X condamne le modernisme en tant que mouvement intellectuel cherchant à concilier la foi catholique avec la philosophie moderne. Les évêques suisses, dans leur réunion annuelle de 1908, expriment «la satisfaction et la joie éprouvées par l'Épiscopat suisse à la suite de la récente condamnation des erreurs modernistes

³⁸ Tribune de Genève, 19.2.1893.

³⁹ BA, E2001A#1000/45#203*, Hinschied von Pius X. und Wahl von Benedikt XV., Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil fédéral suisse, 11.8.1903.

par le Souverain Pontife.» «Le modernisme n'a heureusement jamais trouvé accès dans les écoles théologiques de la Suisse.»⁴⁰ Mais, en réalité, la perception de l'Église romaine est bien différente. Les soupçons du Pape et de ses collaborateurs atteignent l'Université de Fribourg. Dans une lettre confidentielle du 7 juin 1910, on lit à ce propos: «L'Université catholique de Fribourg est un bouillon de culture moderniste depuis l'exégèse biblique jusqu'au silonnisme.»⁴¹ Des archives vaticanes de la Congrégation pour la doctrine de la foi transparaît la manière dont le Saint-Siège soupçonne de modernisme l'enseignement donné à Fribourg par certains professeurs dominicains, en particulier le bibliste Vincent Zapletal et l'historien de l'Église Pierre Mandonnet. Mais le pape Pie X en personne dénonce à la Congrégation du Saint-Office – comme s'appelle alors la Congrégation pour la doctrine de la foi – un article publié en 1910 par le professeur de liturgie à Fribourg, le prince et prêtre Max von Sachsen. Dans le périodique *Roma e l'Oriente*, von Sachsen publie un texte intitulé *Pensées sur la question de l'Union des Églises*, dans lequel il souhaite une union entre les Églises chrétiennes qui puisse se fonder sur la foi commune du premier millénaire du christianisme, ainsi que sur une redéfinition de l'inaffidabilité pontificale. Pie X en personne écrit au châtelain du Saint-Office Mgr Giovanni Bressan, lui demandant une condamnation immédiate: «Il n'y a besoin d'aucune étude pour atténuer les dommages que fait cet article, dans lequel se condensent tant d'erreurs, pour conclure que le pauvre auteur a perdu la tête, si tant est qu'il l'ait jamais eue.»⁴² Cette dénonciation, qui conduit à la condamnation du professeur von Sachsen et à sa destitution de la chaire fribourgeoise de liturgie, est symptomatique des tensions théologiques, dans une époque de durcissement doctrinal, entre le centre et la périphérie.

L'Église humanitaire avec Benoît XV (dès 1914) et le rapprochement par la prise en charge des blessés de la Grande guerre

Un changement de cap survient toutefois en 1914, avec l'élection inattendue de Benoît XV – le cardinal Giacomo della Chiesa, archevêque de Bologne – qui marque le retour à la grande diplomatie du pontificat de Léon XIII. Ce qui s'avère décisif, en ce sens, est le temps de la Première guerre mondiale (1914–1918), lorsque s'opère une convergence entre la politique neutre de la Suisse et la politique impartiale du Saint-Siège. Suite à la suggestion du cardinal de Paris, Léon Amette, les prisonniers de guerre, blessés et malades, sont hébergés en territoire

⁴⁰ Archives de la Conférence des évêques suisses, Fribourg, Procès-verbaux 1908, 247–248.

⁴¹ Cf. Émile Poulat, *Intégrisme et catholicisme intégral*, Paris/Tournai 1969, 90.

⁴² Archivio della Congregazione per la Dottrina della Fede, Archivium Sancti Officii Romani, L 2 c, Pio X a Bressan, 4.12.1910 (trad. i.).

suisse, grâce à une coopération intense entre le Saint-Siège et le conseiller fédéral Giuseppe Motta. Les espoirs du pape Benoît XV étaient tournés vers la Suisse «en raison de ses belles traditions d'hospitalité, du caractère pacifique de son peuple, de sa neutralité plus que jamais affermie, de sa position topographique et de la variété de ses langues et de ses cultes»⁴³. A partir de l'été 1915, un chargé d'affaires officieux est envoyé en Suisse en la personne de Mgr Francesco Marchetti Selvaggiani, qui s'établit d'abord à Lugano, puis à Fribourg et enfin à Berne, s'occupant concrètement des rapports avec le Conseil fédéral pour ce qui concerne l'échange et l'internement des prisonniers blessés à la guerre.

Durant l'hiver 1918, pour la délicate mission suisse de Mgr Marchetti, lui succède Mgr Luigi Maglione. À son arrivée à Berne, Maglione collabore efficacement avec le Conseil fédéral, menant entre autres à bon terme les négociations en faveur de l'échange de prisonniers entre la France et l'Allemagne, ainsi qu'entre l'France et l'Autriche-Hongrie. À travers des rapports réguliers, les délégués informent constamment la Secrétairerie d'État de la situation des prisonniers de guerre et du soin spirituel aux internés. Les malades et blessés français sont internés en Suisse romande, à Montana, Leysin et Montreux, tandis que les allemands le sont à Davos et sur les rives du lac des Quatre-Cantons. Un long travail diplomatique, technique, logistique conduit en Suisse, durant la Première guerre mondiale, et jusqu'en 1919, un total de 67 726 prisonniers malades et blessés, dans le cadre de l'action d'internement: français et allemands, mais aussi belges, anglais et autrichiens.⁴⁴

L'Église romaine, avec Benoît XV, semble toute *humanitaire*, dans une Europe en guerre.⁴⁵ Le fruit de cette attitude, et de la coopération fructueuse avec la Suisse, est la reprise des relations diplomatiques avec le Saint-Siège approuvée par le Conseil fédéral le 18 juin 1920, à l'unanimité. Le nouveau chef de la diplomatie, Giuseppe Motta, réussit à convaincre ses collègues, dont cinq réformés, de la nécessité de renouer des rapports officiels avec le Vatican, aidé en cela aussi du fait que l'opinion publique se concentre, à l'époque, vers d'autres questions, de la grève générale à l'anti-communisme. Du procès-verbal de la séance, on apprend comment le gouvernement désire ce changement: «il serait nécessaire, avec la reprise des relations diplomatiques avec le Saint-Siège, de mettre un terme aux désaccords liés au *Kulturkampf*, ce qui au vu de l'attitude du Saint-Siège durant

⁴³ AAV, Segreteria di Stato, Guerra 1914–1918, rubr. 244, fasc. 40, Santucci a Gasparri, 1.5.1915 (trad. i.).

⁴⁴ Cf. Edouard Favre, L'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés, Bâle/Genève/Lyon 1917–1919.

⁴⁵ Cf. L'Église et la Grande Guerre, Communio, n. XXXVIII, 3–4 mai-août 2013.

les dernières années peut être fait en toute confiance.»⁴⁶ Si le *Berner Tagblatt* intitule son commentaire «Das Ende des Kulturkampfes»⁴⁷, la *Gazette de Lausanne* écrit: «Pendant toute la guerre, Berne et le Saint-Siège ont été les deux grands centres diplomatiques du monde et, la Société des Nations créée, il a paru naturel qu'il s'établit entre eux des rapports diplomatiques réguliers.»⁴⁸

Le pape Benoît XV annonce au président Motta, par une lettre autographe du 3 juillet 1920, le rétablissement de la Nonciature à Berne. Le 1^{er} septembre 1920, Mgr Luigi Maglione est nommé en tant que premier nonce en Suisse. Le 8 novembre 1920, à Berne, l'archevêque Maglione remet ses lettres de créance au Conseil fédéral. Au Palais fédéral, le nonce se déclare depuis longtemps «admirateur du peuple suisse, dont j'ai étudié avec un vif intérêt l'histoire héroïque depuis ma première enfance, j'ai appris à l'aimer d'une manière particulière puisque, vivant au milieu de lui, j'ai appris à en connaître mieux le caractère, dans lequel sont associés la réflexion allemande, l'esprit français et la finesse de sentiment italienne». Sa perception de l'histoire suisse semble le guider dans sa mission à Berne. Durant la coopération humanitaire de la Grande Guerre, Maglione fait en outre l'expérience du sentiment d'amour pour le prochain, au sein du peuple helvétique, «qui le rend semblable au bon Samaritain de l'Évangile». Il confie qu'il assume les «fonctions pleines de responsabilité avec grande joie, et je veux croire que, comme les relations officieuses nouées durant la terrible conflagration furent éminemment bénéfiques à l'humanité souffrante, ainsi, la coopération officielle désormais reprise entre le Saint-Siège et la Suisse contribuera à donner aux peuples cette paix véritable à laquelle aspirent tous les gens de bien»⁴⁹.

La réouverture de la Nonciature à Berne (1920) comme aboutissement d'une diplomatie de l'Église à l'écoute de l'histoire

La réouverture de la Nonciature symbolise aux yeux de l'Église, en tous cas, l'intégration progressive des catholiques dans l'État fédéral. Cela est également démontré par les visites, au début des années vingt, du nonce Maglione aux divers Cantons suisses. Malgré quelques inévitables critiques dans la presse, les gouvernements cantonaux accueillent le nonce avec bienveillance. Dans le Canton de Fribourg, Maglione est invité en décembre 1920 à l'occasion de la fête de Saint-Nicolas. Le Conseil d'État l'assure de son dévouement «à la cause du Saint-

⁴⁶ Dodis.ch/44567: BA (E 1004 1/275), Conseil fédéral, Procès-verbal de la séance du 18 juin 1920 (trad. a.).

⁴⁷ Berner Tagblatt, 24.6.1920.

⁴⁸ Gazette de Lausanne, 23.6.1920.

⁴⁹ AAV, Arch. Nunz. Svizzera, b. 9, fasc. 1., allocuzione di Maglione, 8.11.1920 (trad. i.).

Siège»⁵⁰. Pour sa part, le nonce, dans sa réponse, confie que les deux journées passées «dans votre bonne ville de Fribourg, resteront pour moi inoubliables.» «L'accueil bienveillant et empressé que vous avez bien voulu me réservé; l'union si intime que j'ai pu constater de visu entre les deux pouvoirs; enfin l'affluence de ce peuple fidèle à l'office pontifical, tout, en ces journées, m'a été une joie et une consolation.»⁵¹ Quatre années plus tard, le nonce Maglione élèvera la collégiale Saint-Nicolas à la dignité de chapitre cathédral.

Parmi les nombreuses autres visites, de Bâle à Appenzell, sans oublier le Tessin, il faut mentionner celle, significative, à Zurich en avril 1922. Dans son rapport au cardinal Secrétaire d'État, le nonce Maglione raconte avoir visité les cinq paroisses catholiques de la ville sur la Limmat, «bien que vastes, ne sont plus suffisantes pour les 52.000 catholiques que compte Zurich, sur une population d'environ 200.000. Il est permis de souhaiter que bientôt s'élèveront d'autres églises et on a bon espoir, dans ce domaine, dans la générosité des fidèles qui, tandis qu'ils soutiennent par leurs offrandes tous les frais du culte, sans cesse croissants, sont parvenus en peu de mois à édifier la nouvelle paroisse du Sacré-Cœur.»⁵² Avec enthousiasme, le nonce Maglione rapporte d'avoir distribué la communion pendant trente minutes lors d'une eucharistie à Zurich, sans oublier sa rencontre avec le président du gouvernement cantonal et avec le maire de la ville de Zurich, tous deux de foi réformée: «L'un et l'autre m'ont reçu avec grand respect et, avec un plaisir manifeste, ont mis en relief et loué – le second, ancien pasteur, l'a fait très chaleureusement – la précieuse contribution que les catholiques de Zurich apportent au maintien de l'ordre général et moral, au progrès des forces intellectuelles et religieuses.»⁵³

De l'Église rempart à l'Église réconciliatrice, de l'Église doctrinale à l'Église humanitaire, la sensibilité socio-politique des pontificats successifs, joue un rôle de premier plan. Ce n'est certes pas un hasard si les pas les plus significatifs, dans le rapprochement entre Berne et le Vatican, ont été accomplis durant les pontificats de Léon XIII (Église réconciliatrice) et de Benoît XV (Église humanitaire), orientés vers la médiation, la transaction. Que le cas suisse soit un véritable laboratoire européen, et que la Suisse importe aux yeux de l'Église, on en a la démonstration aussi par les hommes de choix auxquels le Saint-Siège confie le soin des rapports avec Berne dans ces années de tensions et de difficultés. Deux noms suffisent: Domenico Ferrata et Luigi Maglione. Les deux ont du succès à Berne, pour renouer les rapports avec la Confédération, et sont successivement promus

⁵⁰ Ibidem, b. 24, fasc. 48, Le Conseil d'Etat à Maglione, 15.12.1920.

⁵¹ Ibidem, Maglione au Conseil d'État, 18.12.1920.

⁵² AAV, Arch. Nunz. Svizzera, b. 24, fasc. 48, Maglione a Gasparri, 20.4.1922 (trad. i.).

⁵³ Idem.

nonces à Paris et plus tard cardinaux et même Secrétaires d'État, suivant d'une certaine façon un chemin européen.

Le Saint-Siège passe, entre 1873 et 1920, d'un fort isolement à une nouvelle saison d'ouverture diplomatique. Du gel du *Kulturkampf* à la pacification progressive, la Suisse apparaît, d'après la perception de l'Église, comme un laboratoire privilégié de l'intégration entre religion et politique dans un monde en mutation. Les particularités helvétiques – si on les regarde attentivement – sont celles de l'Europe de ce temps, à commencer par la méfiance face à un catholicisme considéré comme peu compatible avec le libéralisme et la modernisation du vieux continent. Le rapprochement entre le Saint-Siège et la Suisse, accompli en 1920, peut en ce sens être analysé comme partie intégrante d'un processus plus généralisé et généralisant, qui consiste à faire dialoguer la Papauté avec les États et la société contemporaine. À travers le cas suisse, nous pouvons donc observer d'autres pays dans leurs relations avec l'Église de Rome, de la France à l'Allemagne, sans oublier l'Italie d'après le *Risorgimento*. Les bouleversements sociaux qui ont commencé avant la fin de la Grande guerre et se sont développés par la suite – y compris le soi-disant danger bolchevique – ont ramené, en Suisse et ailleurs, de nombreux regards vers l'Église, «perçue comme facteur d'ordre et de préservation sociale.» «L'Europe d'après-guerre a vu renaître la tendance de la société civile à se comprendre avec l'Église et à s'appuyer sur elle.»⁵⁴ Dans l'histoire de l'Église, la diplomatie nécessite, peut-être, des moments de gel, de silence, comme celui qui suivit le *Kulturkampf* entre la Suisse et le Saint-Siège, pour retrouver les raisons profondes de son identité, voir pour se développer en tant que diplomatie de l'oreille.

L'écoute de l'histoire par l'Église, à commencer par l'élan humanitaire durant la Grande guerre, correspond au début d'une saison de nouvelle entente entre l'Église et une Europe en reconstruction. Il suffit d'observer qu'en 1915, au début du pontificat de Benoît XV, le Saint-Siège peut compter, dans le monde, sur cinq nonces (Autriche-Hongrie, Bavière, Belgique, Brésil, Espagne), 3 internonces (Argentine, Chili, Hollande) et 3 délégués apostoliques (Colombie, Costa Rica-Nicaragua-Honduras, ainsi que Pérou et Bolivie).⁵⁵ Moins de dix ans plus tard, en 1923, l'Église de Benoît XV compte désormais sur dix-neuf nonces (y compris, à niveau de l'Europe) en Suisse, France, Allemagne, Luxembourg, Portugal, Roumanie et Hongrie) ainsi que six internonces dans le monde entier.⁵⁶ Ce grand changement n'échappe pas à la perception de l'Église universelle, comme le remarque Benoît XV déjà à l'occasion du Consistoire du 13 juin 1921: «dès la fin de l'immense conflit, presque toutes

⁵⁴ Luigi Salvatorelli, *La politica della Santa Sede dopo la guerra*, Milano 1937, 40 (trad. it.).

⁵⁵ *Annuario pontificio per l'anno 1915*, Roma 1915, 519–521.

⁵⁶ *Annuario pontificio per l'anno 1923*, Roma 1923, 671–674. Cf. Giovanni B. Varnier, *La Santa Sede nell'assetto internazionale dopo la Grande guerra. La «Relazione sui vari Stati presentata al nuovo Pontefice Pio XI»*, Firenze 2004.

les nations civilisées qui n'entretenaient pas de relations diplomatiques avec Nous, se sont empressées, de leur propre gré, de Nous exprimer leur désir d'avoir de telles relations, bien persuadées qu'elles en retireraient de multiples avantages. C'est pourquoi, fidèles aux traditions de ce Siège Apostolique et nous conformant à la doctrine catholique qui prône l'harmonie des deux pouvoirs pour le bien commun de l'Etat et de l'Église, nous avons accepté avec joie ce désir.»⁵⁷

De la rupture du Kulturkampf à la réouverture de la Nonciature à Berne (1873–1920)

Entre centre et périphérie, la perception que l'Église catholique développe de ses rapports avec la Suisse, à l'époque de l'absence des relations diplomatiques (1873–1920), est un champ de recherche à approfondir. Comment la diplomatie de l'Église se met-elle à l'écoute de l'histoire de ses rapports avec la Suisse? De l'Église rempart de Pie IX (jusqu'en 1878) à l'Église réconciliatrice de Léon XIII (1878–1903), de l'Église doctrinale de Pie X (1903–1914) à l'Église humanitaire de Benoît XV (dès 1914), la sensibilité socio-politique des pontificats successifs joue un rôle de premier plan. Ce n'est certes pas un hasard si les pas les plus significatifs, dans le rapprochement entre Berne et le Vatican, ont été accomplis durant les pontificats de Léon XIII (résolution des conflits à Genève et création de l'Université de Fribourg), et de Benoît XV (coopération humanitaire pendant la Grande Guerre), orientés vers la médiation, la transaction. La réouverture de la Nonciature à Berne, en 1920, signe le passage à une nouvelle saison d'ouverture diplomatique.

Auto-compréhension de l'Église – Diplomatie – «Kulturkampf» – Nonciature de Berne – Papauté – Genève – Université de Fribourg – modernisme – coopération humanitaire – Première Guerre mondiale.

Vom Bruch im Kulturkampf bis zur Wiedereröffnung der Nuntiatur in Bern (1873–1920)

Zwischen Zentrum und Peripherie ist die Wahrnehmung, die die katholische Kirche in ihren Beziehungen zur Schweiz in der Zeit fehlender diplomatischer Beziehungen (1873–1920) entwickelte, ein Forschungsfeld, das es zu vertiefen gilt. Wie zeigt sich die Diplomatie der Kirche in der Geschichte ihrer Beziehungen zur Schweiz? Von der Bollwerkskirche Pius' IX. (bis 1878) zur Versöhnungskirche Leos XIII. (1878–1903), von der Lehrkirche Pius' X. (1903–1914) zur humanitären Kirche Benedikts XV. (ab 1914) spielt die soziopolitische Sensibilität der aufeinanderfolgenden Päpste eine wichtige Rolle. Es ist kein Zufall, dass die bedeutendsten Schritte in der Annäherung zwischen Bern und dem Vatikan während der Pontifikate von Leo XIII. (Konfliktlösung in Genf und Gründung der Universität Freiburg) und Benedikt XV. (humanitäre Zusammenarbeit während des Ersten Weltkriegs) unternommen wurden. Diese Päpste waren an Vermittlung und Ausgleich orientiert. Die Wiedereröffnung der Nuntiatur in Bern im Jahr 1920 markierte den Übergang zu einem neuen Frühling diplomatischer Offenheit.

Selbstverständnis der Kirche – Diplomatie – «Kulturkampf» – Nuntiatur Bern – Papsttum – Genf – Universität Freiburg – Modernismus – Humanitäre Zusammenarbeit – Erster Weltkrieg.

⁵⁷ Cf. *La Civiltà Cattolica*, 1921, vol. III, 7 (trad. it.).

Della rottura nel Kulturkampf alla riapertura della nunziatura di Berna (1873–1920)

Tra centro e periferia, la percezione che la Chiesa cattolica ha sviluppato dei suoi rapporti con la Svizzera nel periodo dell'assenza delle relazioni diplomatiche (1873–1920) è un campo di ricerca da approfondire. Come si mette all'ascolto la diplomazia ecclesiastica della storia delle proprie relazioni con la Svizzera? Dalla Chiesa baluardo di Pio IX (fino al 1878) alla Chiesa della riconciliazione di Leone XIII (1878–1903), dalla Chiesa dottrinale di Pio X (1903–1914) alla Chiesa umanitaria di Benedetto XV (dal 1914), la sensibilità socio-politica dei pontificati successivi gioca un ruolo di primo piano. Non è certamente un caso che i passi più significativi nel riavvicinamento tra Berna e il Vaticano siano stati compiuti durante i pontificati di Leone XIII (risoluzione dei conflitti a Ginevra e fondazione dell'Università di Friburgo) e di Benedetto XV (cooperazione umanitaria durante la Prima guerra mondiale), dal momento che entrambi i papi si concentrarono sulla mediazione e sulla cooperazione. La riapertura della nunziatura a Berna nel 1920 segnò il passaggio verso una nuova fase di apertura diplomatica.

Autoconcezione della Chiesa – Diplomazia – «Kulturkampf» – Nuntiatur di Berna – Papato – Ginevra – Università di Friburgo – Modernismo – Cooperazione umanitaria – Prima guerra mondiale.

From Rupture in the «Kulturkampf» to the Reopening of the Nunciature in Berne (1873–1920)

Between centre and periphery, the perception that the Catholic Church developed of its relationship with Switzerland during the period when diplomatic relations were effectively lacking (1873–1920) is a field of research that needs to be explored in greater depth. How does the Church's diplomacy appear in the history of its relations with Switzerland? From the «Bulwark Church» of Pius IX (until 1878) to the «Church of Reconciliation» of Leo XIII (1878–1903), from the «Doctrinal Church» of Pius X. (1903–1914) to the «Humanitarian Church» of Benedict XV (from 1914), the socio-political sensitivity of successive popes played an important role. It is no coincidence that the most significant steps in the rapprochement between Bern and the Vatican were taken during the pontificates of Leo XIII (conflict resolution in Geneva and founding of the University of Fribourg) and Benedict XV (humanitarian cooperation during World War I). These popes were focused on mediation and dialogue. The reopening of the nunciature in Bern in 1920 marked the transition to a new spring of diplomatic openness.

Self-conception of the Church – Diplomacy – «Kulturkampf» – Nuntiatur Bern – Papacy – Geneva – University of Fribourg – Modernism – Humanitarian cooperation – World War I.

Lorenzo Planzi, Dr. phil., lic. theol., chercheur senior au Département d'histoire contemporaine et chargé de cours à la Faculté de théologie (Université de Fribourg), www.orcid.org/0000-0001-9107-9911.